

Centrale PV de la Gabelle Ferrassières (26)

Comité de projet – 1 avril 2025



Producteur
d'ÉNERGIES



la fabrique collective des énergies renouvelables

Avril 2025

Qui sommes-nous ?



Projet porté par :

- Energie Rhône Vallée : opérateur au service des territoires
- EGREGA : spécialiste des projets partenariaux de parcs éoliens et solaires portés par les acteurs du territoire



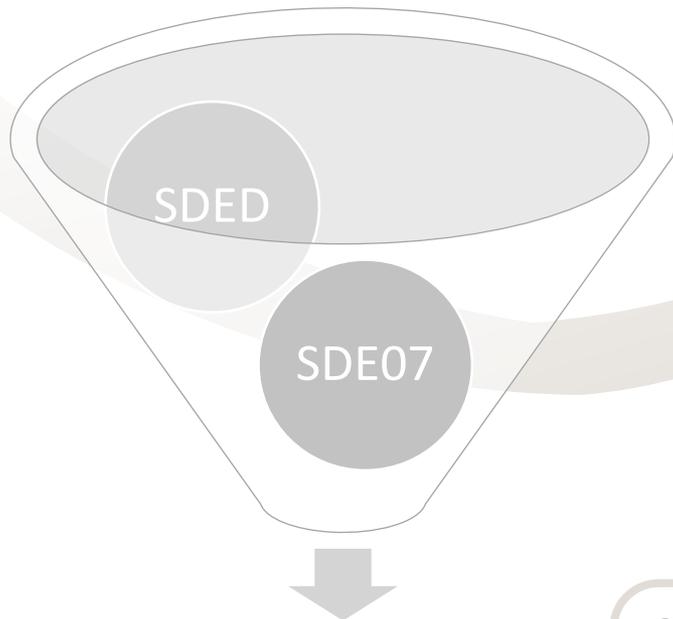
Energie Rhône Vallée - ERV



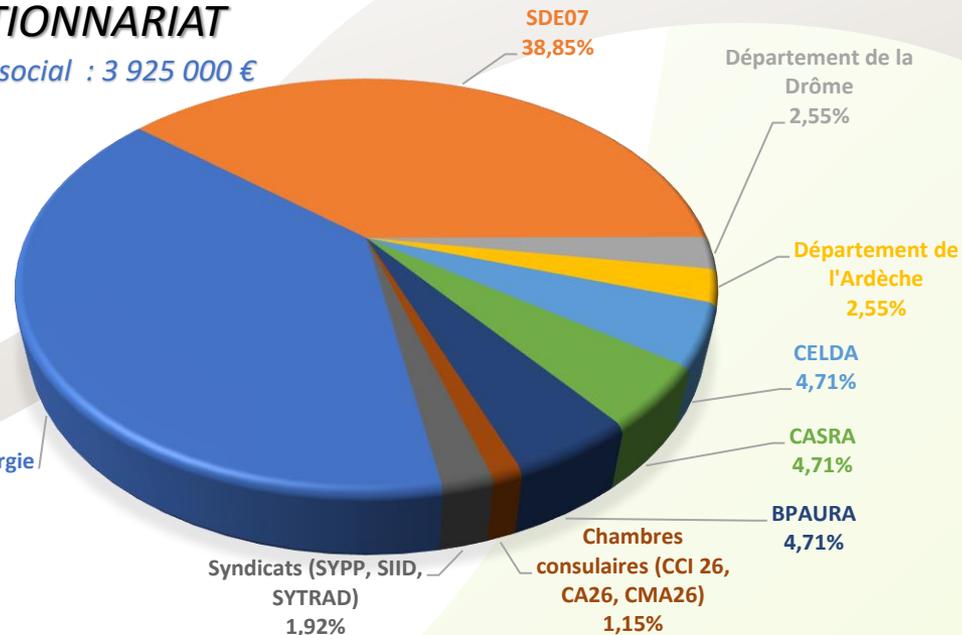
Producteur
d'ENERGIES

ACTIONNARIAT

Capital social : 3 925 000 €



Territoire Energie
SDED
38,85%



Création en 2011

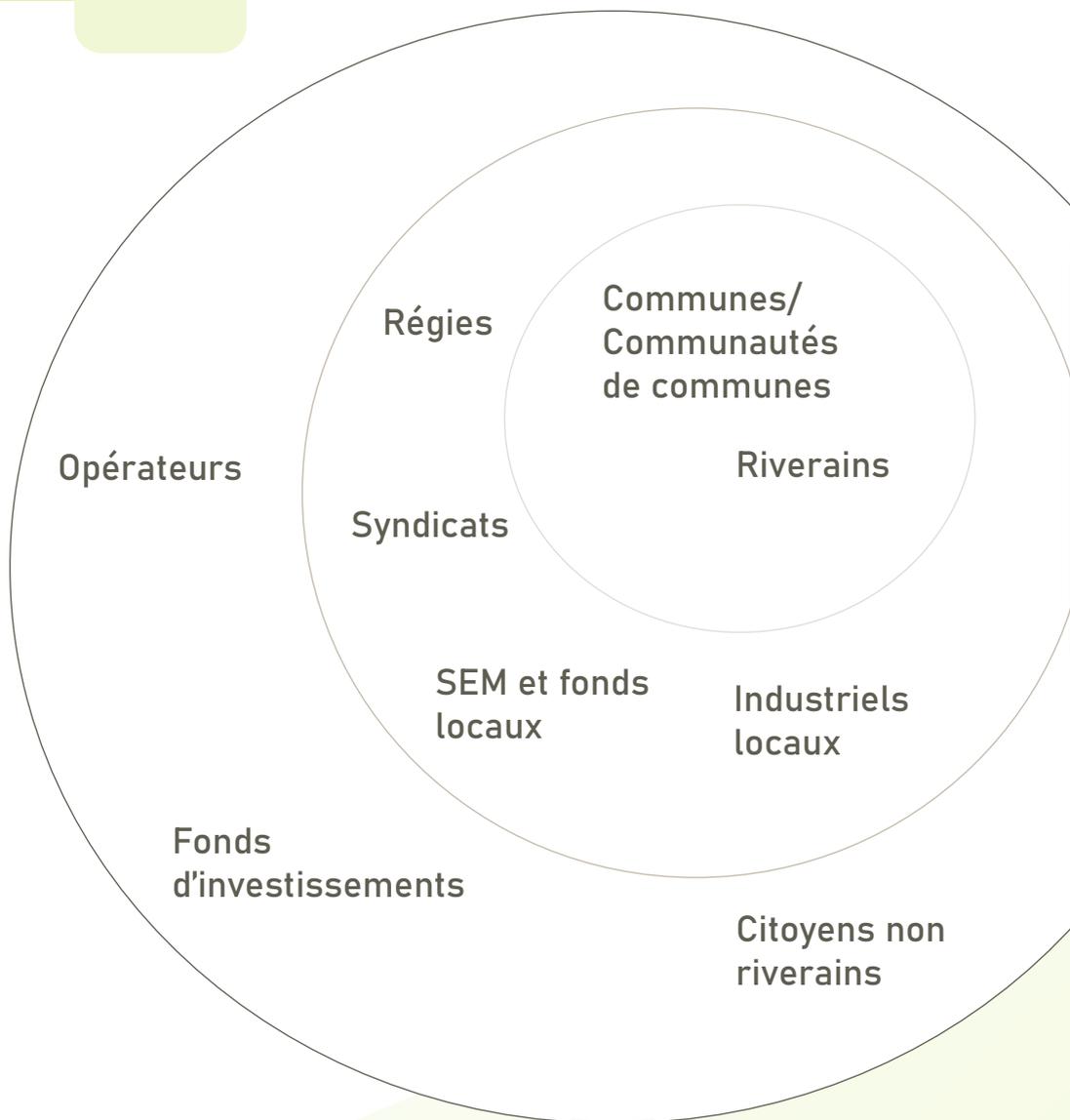


Objectif : le développement des EnR par :

- la création de nouvelles unités de production : photovoltaïque, hydroélectrique, éolien, biomasse et méthanisation
- le rachat d'installations existantes
- la prise de participation dans des sociétés de projets du secteur

EGREGA

Fabrique collective des ENR



egrega

la fabrique collective des énergies renouvelables

Développe des projets de territoire **en impliquant les acteurs locaux**

Carte des projets communs

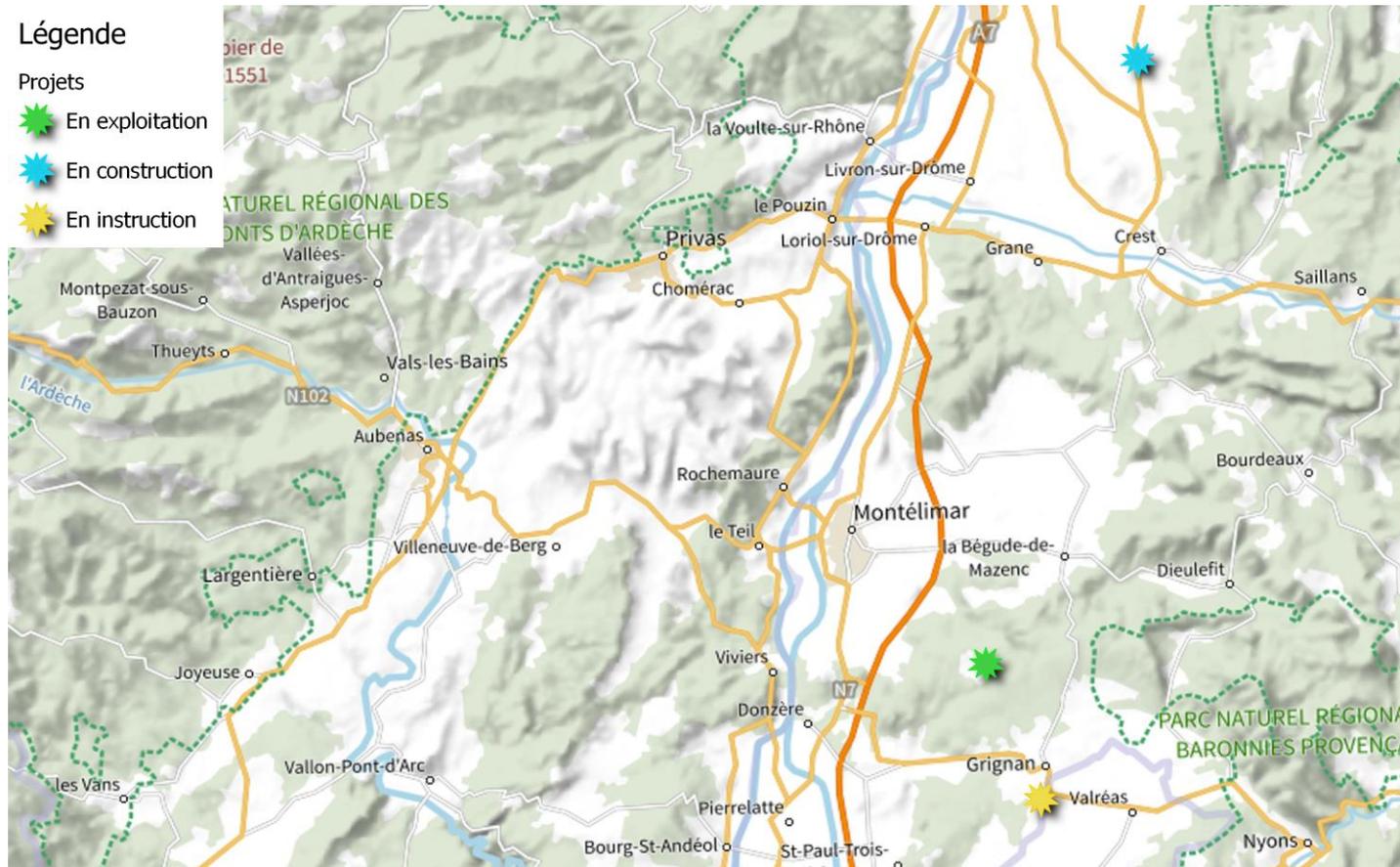


Ensemble, Energie Rhône Vallée et EGREGA ont déjà travaillé sur 3 projets de centrales photovoltaïques au sol :

Légende

Projets

-  En exploitation
-  En construction
-  En instruction



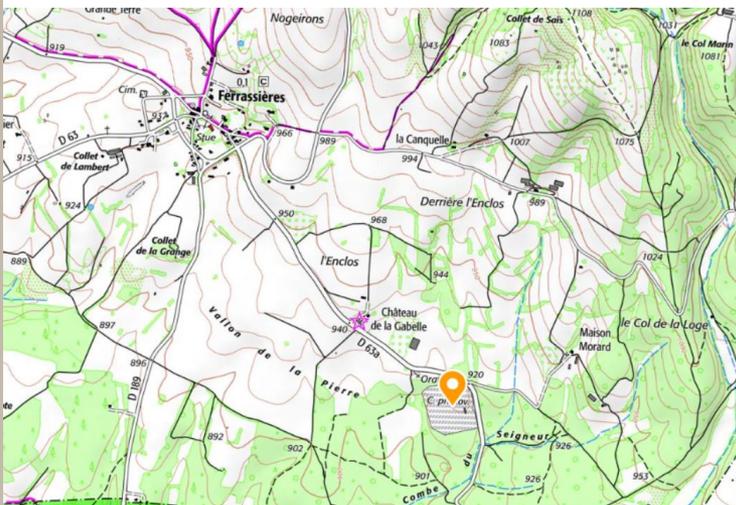
5 MWc en exploitation (Montjoyer)

2,4 MWc en construction (Montmeyran)

1,4 MWc en instruction (Colonzelle)

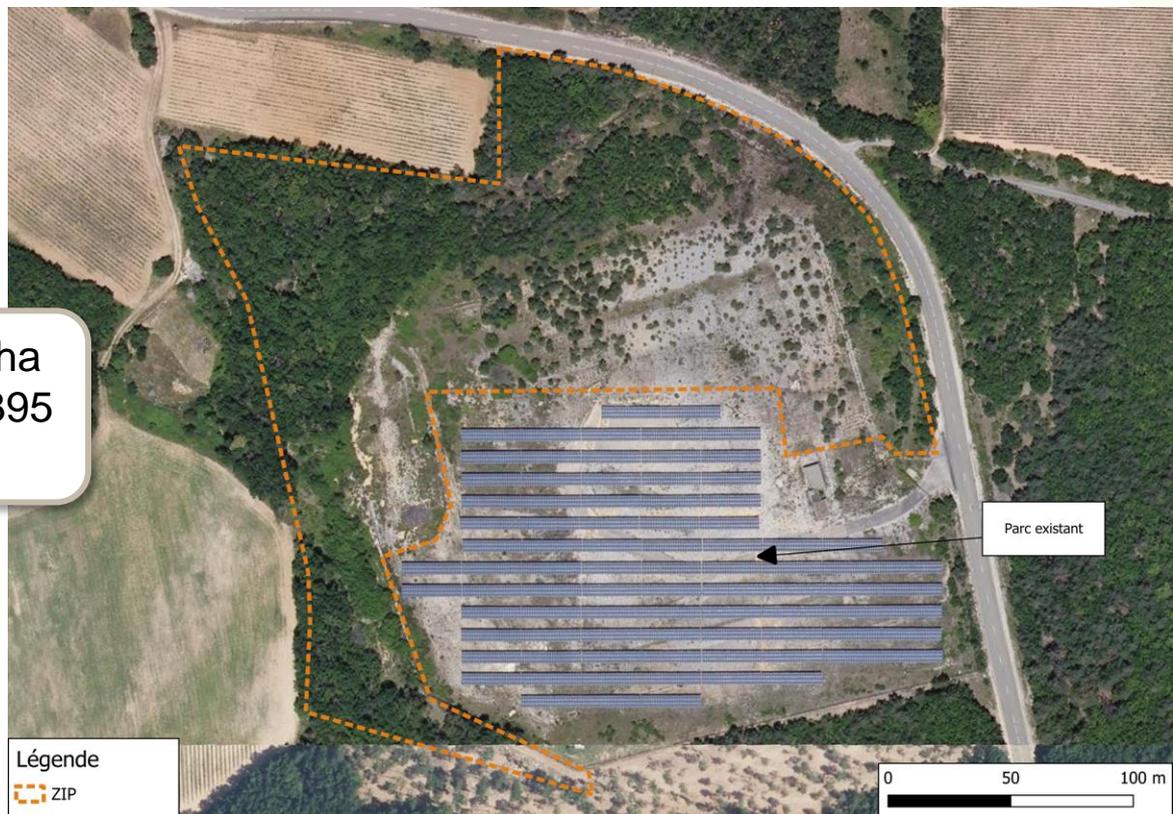
Présentation du site

Le site étudié



La zone d'étude se situe au sud du bourg de Ferrassières, le long de la départementale D63A. Les terrains étudiés sont en partie occupés par une **centrale photovoltaïque en exploitation**. La zone d'étude vient encadrer le parc existant exploité par la société **SONNEDIX**.

Surface d'étude : 3,2 ha
Parcelles : D394 et D395
Propriétaire : privé



Légende

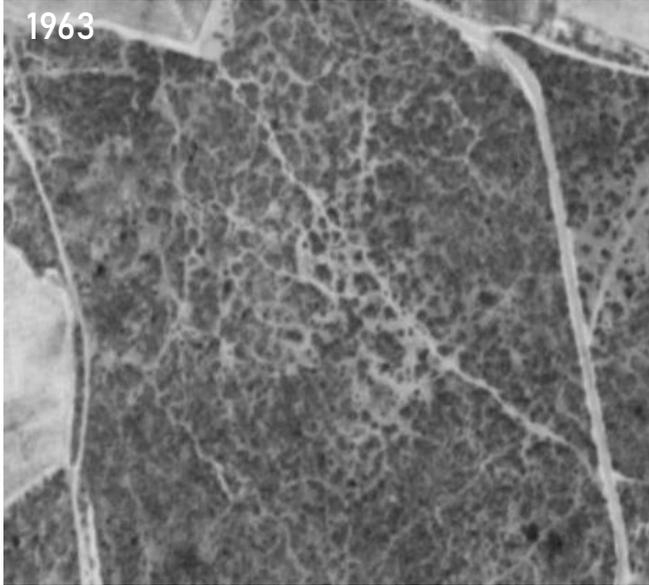
ZIP

0 50 100 m

Historique et usage du site



1963



1993



La zone d'étude constitue un **ancien terrain militaire** aménagé au début des années 70 et abandonné en 90.

2006 – 2010



2020



En 2012, la société Château Solar VI a obtenu un PC pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur une partie de ce terrain.

Etude faune/flore



Producteur
d'ENERGIES



Le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact . A ce titre le bureau d'étude Asellia a réalisé l'étude faune flore sur **un cycle annuel complet**.

Au total plus d'une dizaine de passages a été réalisée en 2024.



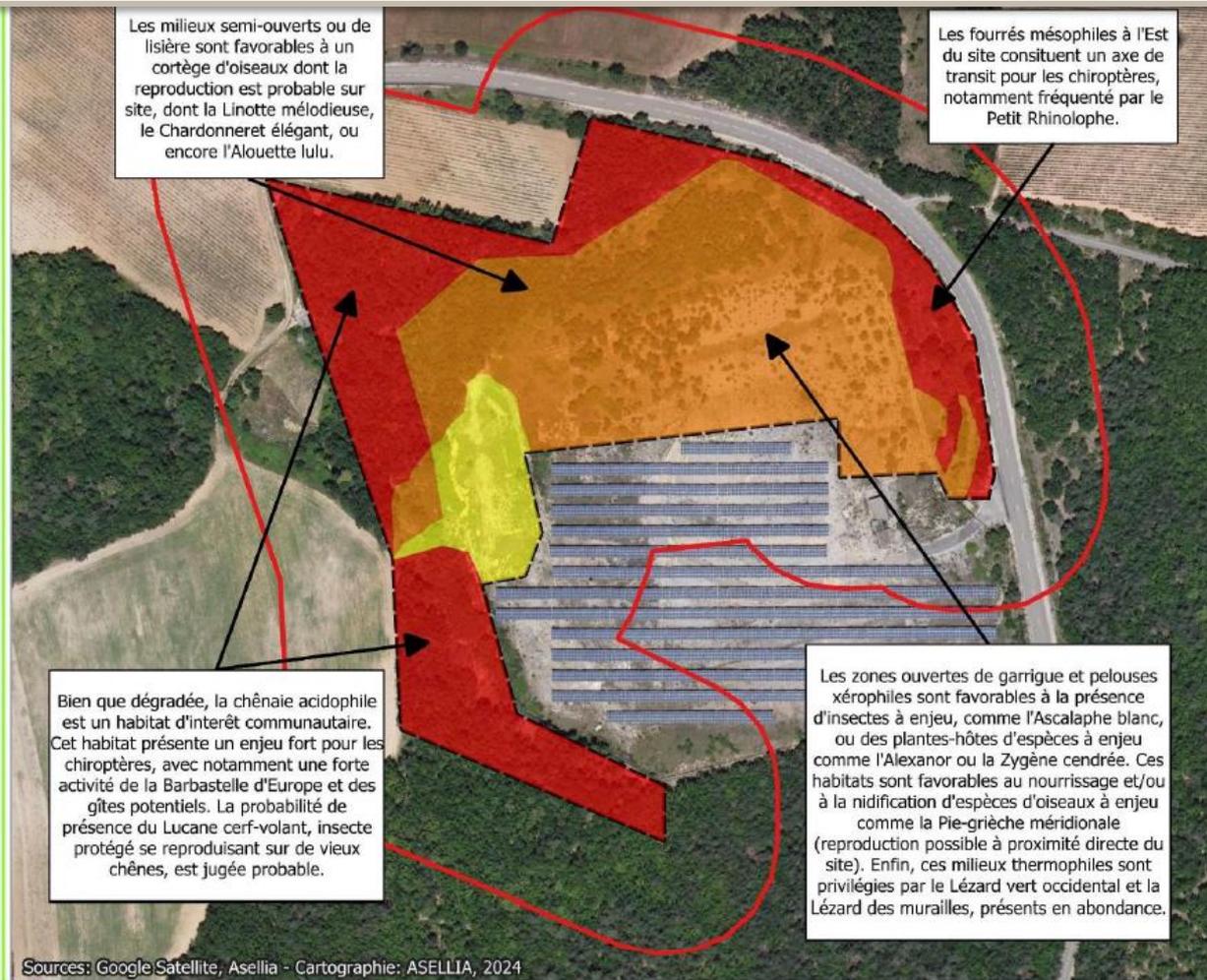
Lucane cerf-volant



Ascalaphe Blanc



Alexanor
Avril 25



LEGENDE

- Emprise projet
- Zone d'étude

Enjeux globaux

- Très fort
- Fort
- Modéré
- Faible
- Nul



0 40 80 m

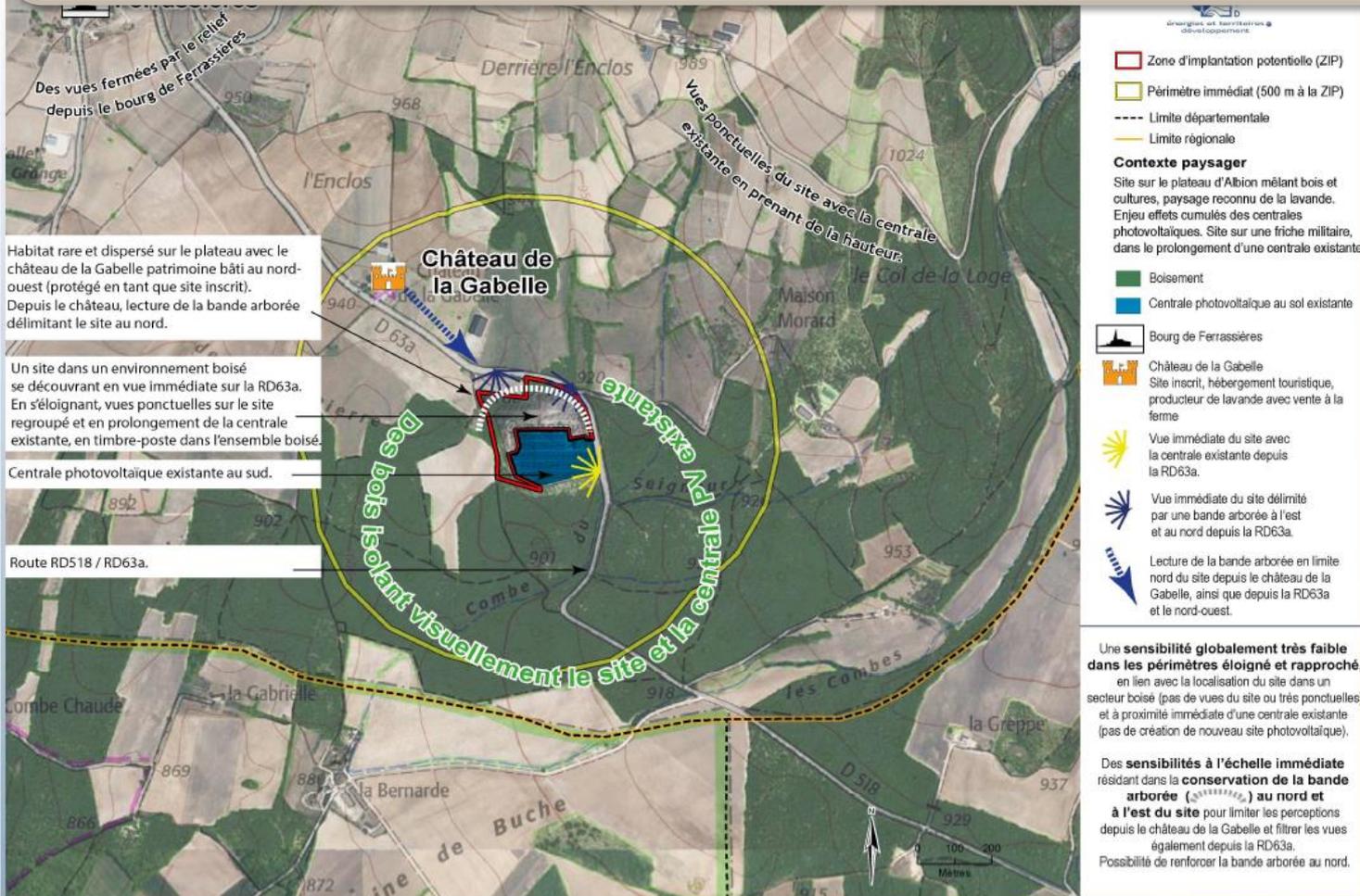
Etude paysagère



Producteur
d'ENERGIES



L'étude paysagère a été réalisée par le bureau ETD. Le site est très peu visible dans le paysage proche comme lointain compte tenu de la végétation existante et du relief. Le château de la Gabelle perçoit uniquement les boisements périphériques. Ainsi en maintenant une frange arborée, les vues sur le projet seront limitées.



Variantes d'implantation

Variante n°1 : maximaliste
4,5 MWc – 3,56 ha - 7 263 panneaux



Prise en compte des enjeux paysagers et implantation sur la zone préalablement exploitée. Préservation du boisement de plus de 30 ans.

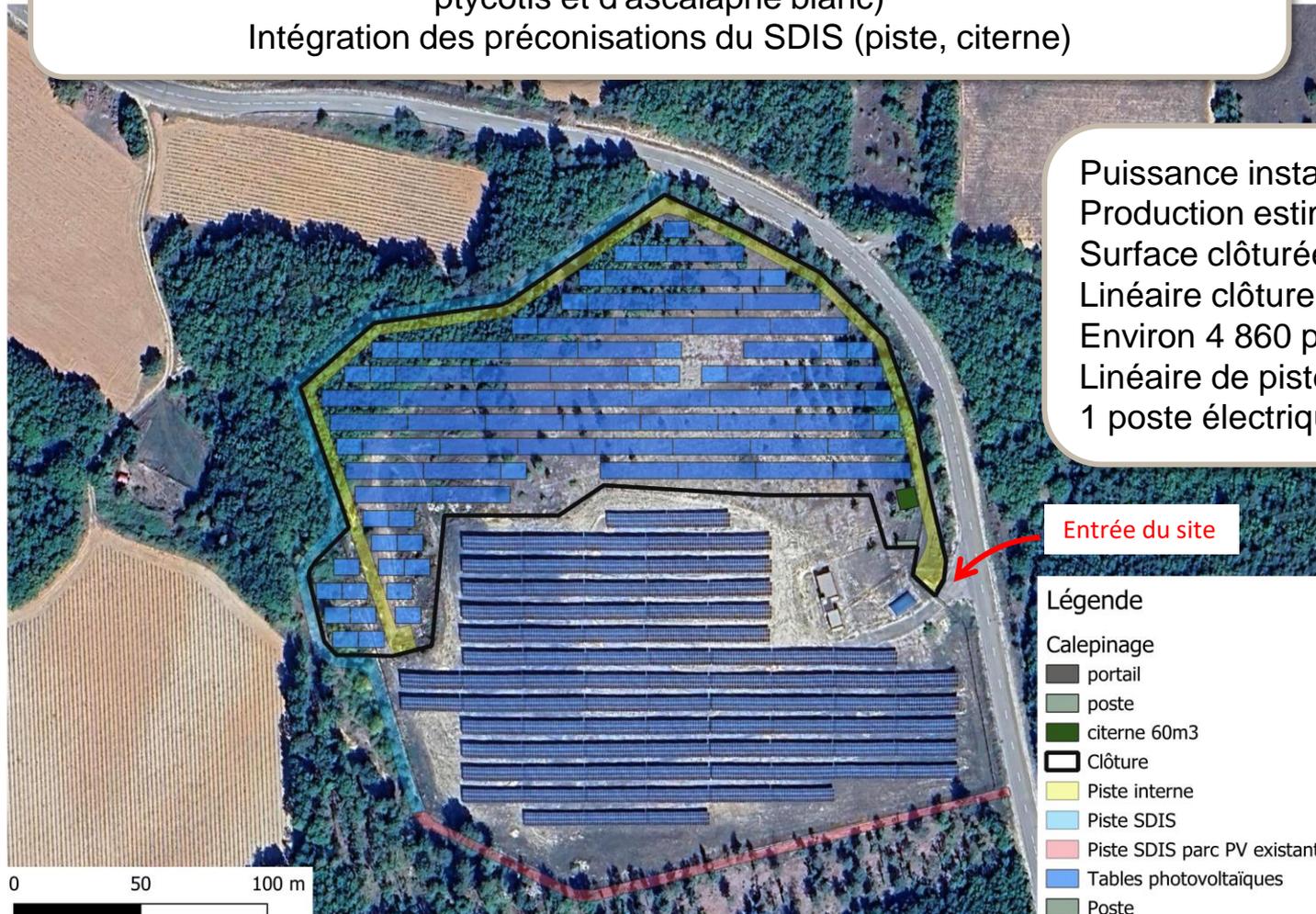
Variante n°2 : Intermédiaire
3,35 MWc - 2,41 ha - 5 400 panneaux



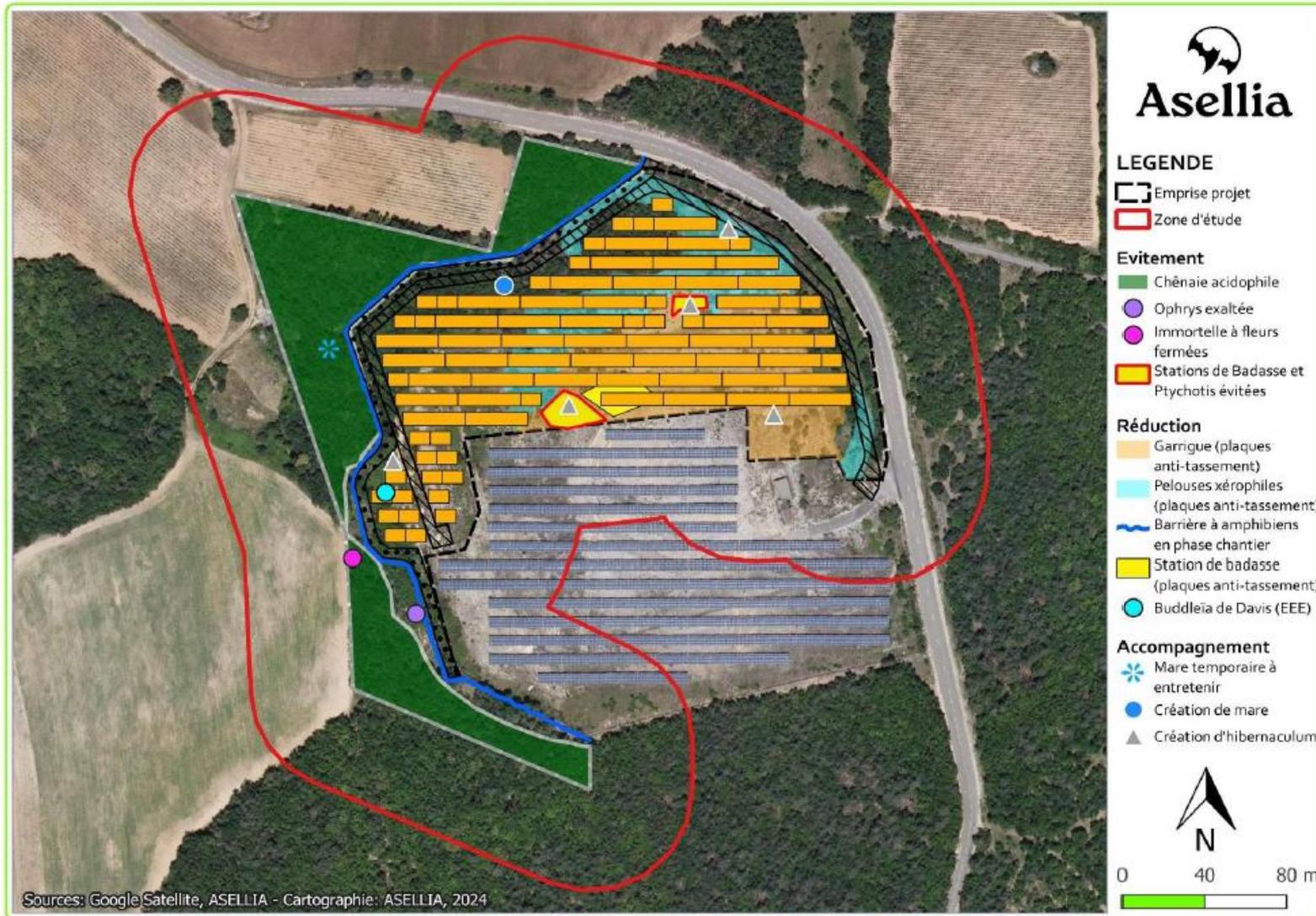
Le projet

Prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux (préservation en partie d'une zone à badasse + préservation d'une partie de la station de ptycotis et d'ascalaphe blanc)
Intégration des préconisations du SDIS (piste, citerne)

Puissance installée : 3 MWc
Production estimée : 4,7 GWh/an
Surface clôturée : 2,4 ha
Linéaire clôture : 822 m
Environ 4 860 panneaux
Linéaire de piste : 488 m
1 poste électrique



Mesures en faveur de la biodiversité



Intégration paysagère



Vue depuis la RD63A – Sans projet



Vue depuis la RD63A – Avec projet



Intégration paysagère

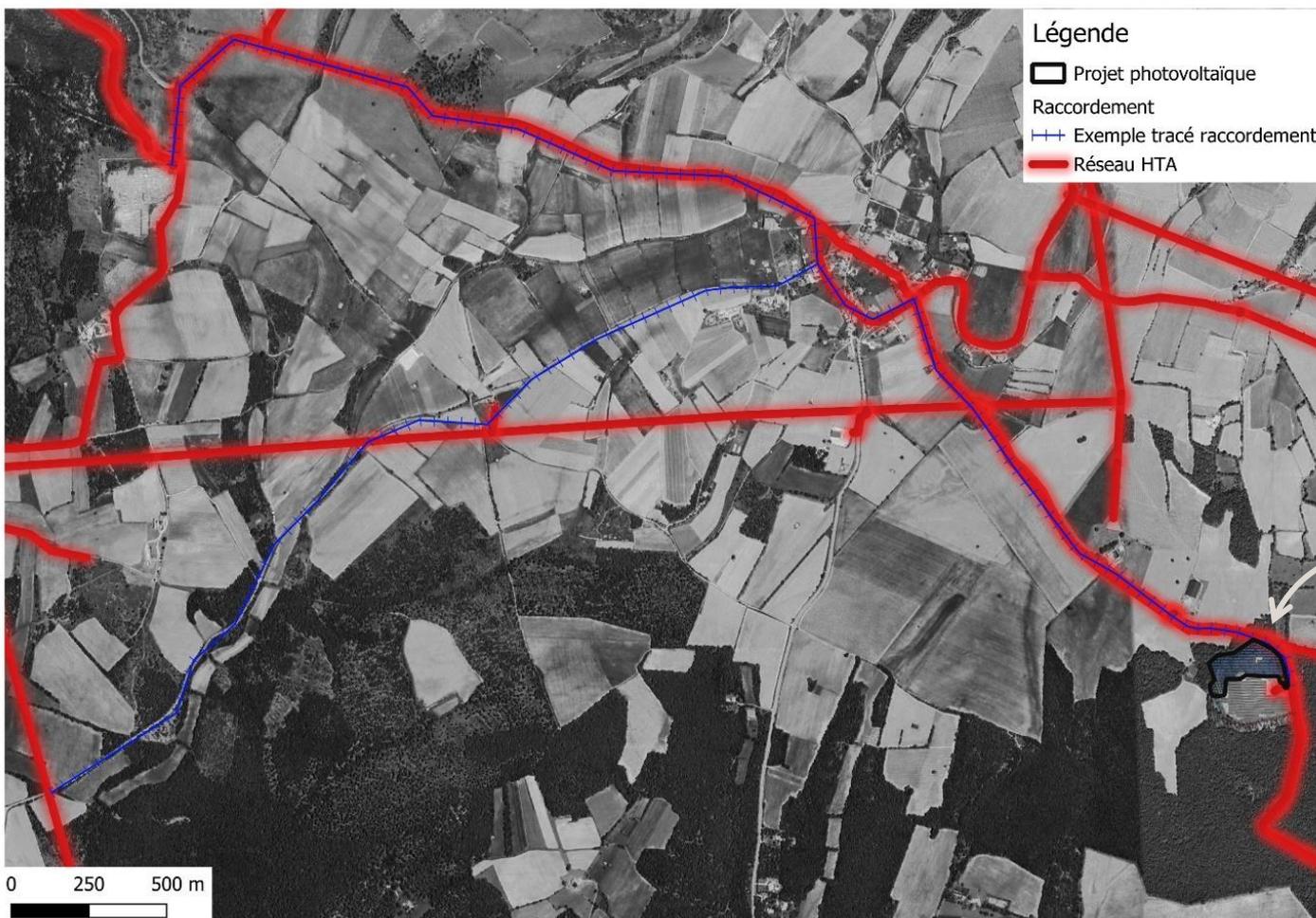


Vue depuis le château de la Gabelle – Avec projet



Raccordement

Plusieurs lignes HTA sont à proximité du site. Une solution en piquage est envisagée néanmoins la solution ne sera connue qu'une fois le permis de construire obtenu. Le tracé du raccordement longera les axes routiers existants.



Projet

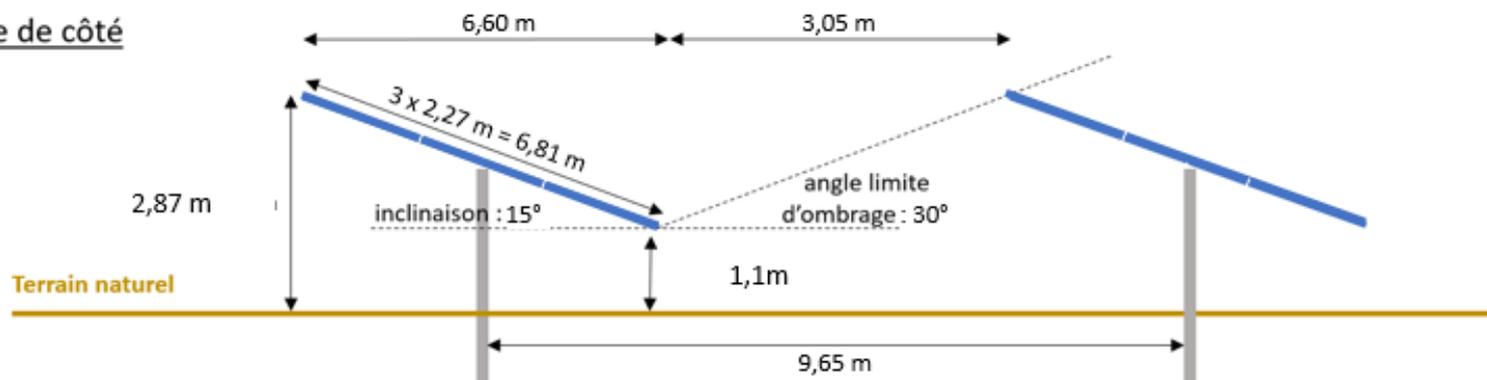
Chiffres clés du projet



Producteur
d'ENERGIES

Puissance de la centrale	3 MWc
Nombre de panneaux	4 860
Surface occupée	2,4 hectares
Production annuelle attendue	4,7 GWh/an
Equivalent habitant Selon Enedis 2 223 kWh/personne/an	~ 2 100 habitants
Investissement	~ 2,6 M€
Durée de vie de l'installation	30 ans

Vue de côté



Retombées fiscales



Producteur
d'ENERGIES



Retombées perçues à la mise en service du parc

Taxe d'aménagement

À destination de la commune	7 000 €
À destination du département	3 500 €
À destination de la région	1 400 €

Retombées annuelles perçues pendant toute la
durée d'exploitation
Commune de Ferrassières

Taxe foncière (taux de 21,92%)

À destination de la commune 260 €/an

IFER (20% attribué à la commune)

À destination de la commune 1 670 €/an

Total 1 930 €/an

Retombées annuelles perçues pendant toute la
durée d'exploitation
CC Ventoux Sud

Taxe foncière (taux de 3,85%)

À destination de la CC 45 €/an

IFER (50% attribué à la CC)

À destination de la CC 4 175 €/an

CFE (taux de 29,37%)

À destination de la CC 500 €/an

Total 4 720 €/an

Les calculs des retombées fiscales donnent uniquement, à titre indicatif, un ordre de grandeur des montants en jeu.

Calendrier prévisionnel



Producteur
d'ENERGIES



Début 2024

Structuration du projet
Lancement du développement

Avril 2025

Demandes administratives

Mi 2026

Obtention des autorisations administratives

Début 2027

Ouverture du chantier

Automne 2027

Mise en service

Développement
Etudes

Développement
Instruction

Financement

Construction

Exploitation

- *Préconsultations (urbanisme RNU, réseaux ...)*
- *Lancement des études*
- *Consultation des services instructeur (ex: DDT, etc)*
- *Création de la société de projet (L. 294-1 du CE)*
- *Constitution du dossier de permis de construire*

- *Dépôt du permis de construire*
- *Instruction par la Préfecture de la Drôme*
- *Enquête publique*

- *Sécurisation d'un tarif d'achat de l'électricité via un appel d'offres ou par vente directe*
- *Financement du projet (capital, emprunt bancaire)*
- *Appel d'offres pour les panneaux solaire et les entreprises en charge de la construction*

Chantier de construction de 8 à 10 mois :

- *Préparation du terrain (clôture, terrassement, création des pistes)*
- *Montage des structures*
- *Montage des panneaux*
- *Raccordement au réseau public*

*Exploitation sur 30 ans
Démantèlement ou réinvestissement dans la centrale en fin de vie*



**Producteur
d'ÉNERGIES**

Morgane BOUCHARD

2 Rue Professeur Zimmermann,
69007 LYON
www.egrega.fr

Quentin GUICHARD

Roaltain TGV, 3 Av. de la Gare,
26300 ALIXAN
www.energiesrhonevallee.com

